L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 13 MAI 1891.

# PETITES ANNONCES.

**FLAUMBURTY & CO.**, Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacies, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

**DEMANDES.**

ON demande—Une personne stable comme femme de chambre dans une petite famille. Elle devra coucher sur les lieux. A déposer 80 rue Royale, coin Conti. 12 mai—1f

ON demande—Une femme blanche compétente, pour faire la cuisine pour une petite famille. 247 rue Huitième. 12 mai—1f

# ANNONCES JUDICIAIRES

## VENTES PAR LE CONSTABLE.

**C. V. Mathman vs John N. Carrigan Joseph Moll vs le même.**

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No. 14,763 et 14,754 —En vertu de deux writs de Fieri Facias, émis le mois dernier par l'Honorable Charles H. Lavillebeuve, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Common et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal No 450 rue Royale, situé dans le troisième district de cette ville, et borné par le lot marqué No 2 dans ancienne division Hiriche, ancienne ruelle Carondelet, Marigny, Mandeville et Chartres et mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Royale sur 83 pieds de profondeur entre deux lignes parallèles, et borné sur le côté près de la rue Marigny, par la propriété anciennement appartenant à Grant Avril, ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances qui en dépendent en quelque sorte.

Etant la même propriété acquise par achat par feu James Carrigan de James Riordon, d'après évidence par acte passé pardevant Edward Barrett, notaire public et de l'Etat de la Louisiane, le 19me jour de septembre 1848, dûment enregistrés en le bureau de l'annotateur des aliénations pour la Paroisse d'Orléans, dans le livre 46, folio 130 lequelle propriété avant été saisie à (#1, 00) dix cent cent dollars par les estimateurs, d'après un inventaire enregistré dans les archives de la dite succession, No 29,806 de cette Honorable Cour.

Enregistré le 25 août 1890, dans le livre No 138, folios 134 et 135.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. PORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de Charles C. Anderson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,861—Division D—Attendu que Mme Julia McGowan, veuve de Charles C Anderson, présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles C. Anderson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de contester d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
13 mai—13 17 22

**Succession de Thomas Carter.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,891—Division A—Attendu que Elizabeth Jane Pierce veuve de Thomas Carter a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Carter, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, des raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
13 mai—13 17 22

**Succession d'Abraham B. Reading et sa femme Margaret B. Reading.**

**E. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.**
**F. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.**
**A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.**
**CARL ROEHM, Pres. Union Nat. Bank.**

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 16 JUIN 1891.

# GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $600,000, coût | $600,000 |
| 1 Lot de | 200,000, | 200,000 |
| 1 Lot de | 100,000, | 100,000 |
| 1 Lot de | 50,000, | 50,000 |
| 2 Lots de | 20,000, | 40,000 |
| 5 Lots de | 10,000, | 50,000 |
| 10 Lots de | 5,000, | 50,000 |
| 25 Lots de | 2,000, | 50,000 |
| 100 Lots de | 800, | 80,000 |
| 200 Lots de | 600, | 120,000 |
| 500 Lots de | 400, | 200,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de $1,000, coût | | $100,000 |
| 100 Lots de $800, | | 80,000 |
| 100 Lots de $400, | | 40,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | | |
|---|---|---|
| 999 Lots de $200, coût | | $199,800 |
| 999 Lots de $200, | | 199,800 |
| 3,144 Lots se montant à | | $2 159,600 |

PRIX DU BILLET:

**Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1, (rien de moins).**

**Prix pour les clubs, 35 fractions de billets de $1 pour $30.**

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

**IMPORTANT.**

**ENVOYER L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,**

**PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,**

Sur lesquel'es nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adresse à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Bornes Pudrouse en plein et faites la signature lisible.

La Compagnie ayant passé des lois défendant le service de la mêle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour dépêcher à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les affectés postales ne-mêlent continuerons à livrer toutes lettres **BINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTREES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais nouveaux.

**ATTENTION.**—La charte actuelle de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vaut d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera et vivement ouvert et contre tout, **CINQ ANS DE PLUS, JUSQUEN 1895.**

A l'échéance de la Loterie qui n'est ajournée le 14 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, le 2 novembre 1890, et non la Loterie serait continuée de 1890 à 1919. L'impression générale est que **LE PEUPLE SERA APPELÉ A OUVRIR CETTE CONTINUATION.**

N. B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Il y a tant de systèmes infidèles et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs deviennent prudents et ne prennent que les billets de loterie dont ils peuvent compter sur le paiement immédiat et complet du montant du lot gagné. Les billets de la Louisiane sont reconnus pour être les plus sûrs et les plus honnêtes.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont bien avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ces certificats, auxquels nous jugeons le bon-à-tirer de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers payent tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

**E. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.**
**F. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.**
**A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.**
**CARL ROEHM, Pres. Union Nat. Bank.**

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 19 MAI—CLASSE No 211
Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 30 | 14 | 24 | 43 | 61 | 52 | 68 | 77 | 36 | 48 | 6 | 65 | 49 | — | | | | | | |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 13 mai 1891—4 heures P. M.
J. A. BOUSSRAU.
W. P. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans nos bureaux.

# ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

A L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'emprunt commun public, et a franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires